

Les Grands Dossiers à Washington

Un bulletin d'informations de l'Ambassade du Canada
sur les questions commerciales et économiques
Volume 3, No. 1

1992
Février 1991



RELATIONS COMMERCIALES

• A l'occasion d'une entrevue qu'il accordait aux représentants de médias canadiens, l'ambassadeur Burney a prédit que 1992 serait une année difficile sur le plan du commerce. Il a souligné que l'ALE constituait le meilleur moyen de défense du Canada contre la montée des pressions protectionnistes aux États-Unis, mais qu'il fallait exercer une vigilance constante pour prévenir toute violation de cet accord. Les obligations, les droits commerciaux et les pressions protectionnistes valent pour les deux pays. L'ambassadeur a demandé au Canada de répliquer par des mesures semblables aux mesures agressives des États-Unis dans les relations commerciales bilatérales, et surtout de faire front commun pour répondre aux pressions américaines concernant des questions comme le bois d'oeuvre résineux.

ÉTAT DE L'UNION

• Dans son discours sur l'État de l'Union, le 28 janvier, le président Bush a déclaré que les États-Unis "obtiendraient de nouveaux et de bons emplois... grâce à l'ALENA" mais il n'a pas établi de date limite pour la conclusion des négociations.

NÉGOCIATIONS

• La cinquième série de négociations bilatérales sur les services aériens doit se tenir du 25 au 27 février à Ottawa. Les négociateurs américains devraient soumettre une contre-proposition pour la libéralisation des services de transport aérien entre les deux pays. Le Canada attend la réponse des États-Unis aux points qu'il a soulevés au sujet de l'accès aux aéroports. Des consultations bilatérales sur les accords de prédédouanement, de même qu'une réunion du groupe de travail sur la facilitation auront lieu à Washington au cours de la semaine du 3 février.

• En janvier, les responsables canadiens, mexicains et américains se sont rencontrés à Washington pour discuter de l'ébauche du texte éventuel d'un Accord de libre-échange nord-américain. Il reste beaucoup de travail à faire pour en arriver à un texte commun et des négociations intensives se poursuivent.

DANS LE CADRE DE L'ALE

• Le 6 janvier, le ministre du Commerce extérieur, M. Wilson, demandait l'établissement d'un groupe spécial binational en vertu de l'ALE, qui serait chargé d'examiner le traitement des frais d'intérêts non hypothécaires en vertu des règles d'origine de l'ALE. Le Canada conteste une interprétation unilatérale des États-Unis selon laquelle ces frais devraient être exclus du coût direct de la transformation lorsque les règles d'origine de l'ALE exigent le calcul d'un pourcentage de la valeur ajoutée.

• Des modifications apportées aux règles de salubrité entravent les exportations de lait à ultra haute température (UHT) vers Porto Rico. Des consultations bilatérales, demandées par le Canada en vertu de l'ALE, ont eu lieu le 8 janvier.

ÉNERGIE

• En ce qui concerne le gaz naturel, le Canada et les États-Unis poursuivent leurs discussions au sujet de la décision prise en novembre par la California Public Utilities Commission qui pourrait mettre unilatéralement un terme à certains contrats. Bien que les parties s'entendent sur les objectifs à long terme qui devraient régir les exportations de gaz naturel canadien et sur les rapports commerciaux entre la Californie et les exportateurs canadiens, il reste des questions complexes à régler. L'Office national de l'énergie du Canada a annoncé qu'il procéderait à un examen des licences d'exportation se rapportant aux importations canadiennes de gaz naturel en provenance de Californie.